



EAUX LITTORALES

Les eaux littorales constituent une source d'attractivité économique et touristique toujours plus importante grâce aux nombreux services qu'elles offrent à leurs usagers (activités récréatives, bien-être, effets bénéfiques sur la santé mentale et physique). A la faveur d'une réglementation de plus en plus exigeante, leur qualité sanitaire s'améliore de façon constante et régulière et reste une préoccupation forte de la population et des élus locaux.

Sous l'autorité des préfets, les agences régionales de santé (ARS) organisent le contrôle sanitaire des eaux littorales : pendant la période estivale pour ce qui concerne les eaux de baignade et tout au long de l'année pour ce qui concerne les gisements de coquillages fréquentés pour la pêche à pied de loisir.

L'ARS conseille également les collectivités sur les mesures de gestion appropriées à mettre en place lors de situations présentant des risques pour la santé humaine.



Que dit la réglementation ?

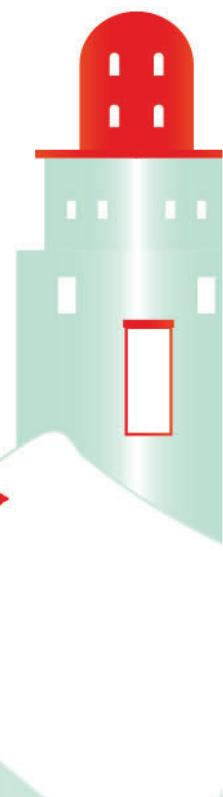
Les eaux de baignade

Depuis près de 50 ans, les eaux de baignade européennes sont réglementées à l'échelon communautaire. Les agences régionales de santé assurent leur contrôle officiel : elles planifient le calendrier de surveillance, interprètent et diffusent les résultats et classent les eaux de baignade.

Les collectivités ont la responsabilité juridique des eaux de baignade : elles recensent les sites à contrôler, en surveillent parfois la qualité, arrêtent les mesures d'interdiction de baignade lorsque nécessaire et sont chargées de mettre en œuvre les actions pour améliorer la qualité sanitaire des sites vulnérables.

Les sites de pêche à pied de loisir

Il n'existe pas de véritable réglementation sanitaire pour la pêche à pied récréative, ni à l'échelle européenne, ni à l'échelle française. Depuis le milieu des années 1990, les ARS assurent la surveillance des principaux sites fréquentés par les pêcheurs à pied amateurs, calquée sur le contrôle officiel des zones d'élevage et de pêche professionnelle des coquillages. Elles organisent également, en collaboration avec les collectivités, l'information du public et les mesures de prévention des risques sanitaires (c'est le cas par exemple lorsque des intoxications alimentaires collectives lui sont rapportées).



Quels enjeux et risques sanitaires ?

Les eaux littorales sont exposées à de nombreuses sources de contamination, notamment d'origine fécale (insuffisances-défaillances des systèmes d'assainissement collectif et non collectif des eaux usées domestiques, eaux pluviales, apports diffus d'origine agricole, rejets d'activés portuaires, faune domestique et sauvage, etc.). Leur contrôle vise avant tout à prévenir les risques microbiologiques et protéger la santé des baigneurs et consommateurs de coquillages, tout particulièrement pour les populations les plus fragiles.

De façon plus générale, la surveillance permet de caractériser la vulnérabilité de secteurs du littoral aux contaminations microbiologiques et de cibler les actions et travaux à mener pour améliorer la qualité sanitaire des eaux littorales, au travers des profils de baignade et profils conchyliologiques par exemple.

L'ARS peut également être mobilisée pour établir et faire appliquer les mesures de gestion des risques sanitaire pour d'autres situations à risque pouvant affecter les eaux littorales : échouages massifs de macroalgues sur l'estran, développement de phytoplancton toxique dans les eaux marines.

Focus changement climatique

Selon les scénarios établis par le GIEC, le **changement climatique est susceptible d'accroître la fréquence des évènements météorologiques exceptionnels** et donc fragiliser ou rendre plus aléatoire la qualité sanitaire des eaux littorales en augmentant le risque d'apports d'eaux contaminées (augmentation du ruissellement urbain ou des surfaces agricoles, altération du fonctionnement des ouvrages d'assainissement), alors même que l'environnement côtier est amené à être de plus en plus fréquenté et sollicité pour ses vertus de rafraîchissement en période de pics de chaleur.

Sous l'effet du réchauffement des eaux, les phénomènes d'eutrophisation côtière, en particulier du phytoplancton toxique, sont aussi susceptibles de s'étendre dans le temps et l'espace et donc augmenter le risque pour la santé des consommateurs de coquillages. D'autres espèces de bactéries ou de plancton, non repérées jusqu'à maintenant dans les eaux côtières ligériennes, bretonnes et normandes, sont également susceptibles de faire leur apparition et d'avoir un impact sanitaire.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire



ars
Agence Régionale de Santé
Normandie



ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne



ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire